



PAPEETE, le 23/01/2023

DOCUMENT DE CONSULTATION

« ANALYSE DES ÉLÉMENTS DE DÉTERMINATION DES TARIFS DE RÉFÉRENCE D'INTERCONNEXION DE L'OPÉRATEUR PUBLIC POUR LES ANNÉES 2024 ET 2025 ET ÉTUDE DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIVE À LA DÉTERMINATION DE CES TARIFS »

PRINCIPES DE LA CONSULTATION

Nom et adresse officiels du service administratif acheteur : Direction générale de l'économie numérique – DGEN – Immeuble Toriki au 1^{er} étage – Rue Dumont D'Urville à Papeete - Tahiti

Tevaite PUGIN, chef de service p.i. de la DGEN, tevaite.pugin@administration.pf

Objet du marché en procédure adaptée (prévu par les articles LP 321-1 et LP 322-1 du Code Polynésien des Marchés Publics) : Analyse des éléments de détermination des tarifs de référence d'interconnexion de l'opérateur public pour les années 2024-2025 et étude des perspectives d'évolution du cadre réglementaire relative à la détermination de ces tarifs.

Les objectifs de cette prestation de service sont d'analyser conformément aux dispositions du code des postes et télécommunications en vigueur en Polynésie française, l'ensemble des éléments transmis par l'opérateur public ONATi pour la détermination et l'approbation de ses six (6) tarifs de référence d'interconnexion pour les années 2024 et 2025.

En l'occurrence il s'agit d'analyser les éléments relatifs au tarif :

1. du service de la téléphonie fixe ;
2. du service de capacité (liaisons louées) du câble Honotua international ;
3. du service de capacité (liaisons louées) du câble Honotua domestique ;
4. du service de capacité (liaisons louées) du câble international Manatua ;
5. du service de capacité (liaisons louées) du câble Natitua ;
6. du service de capacité (liaisons louées) du câble Natitua Sud (mise service envisagé par l'opérateur public vers le second trimestre 2023).

Cette prestation consiste également en l'accompagnement de la DGEN pour identifier les possibles évolutions règlementaires qui peuvent être envisagées concernant les règles de détermination et de régulation de ces tarifs.

Catégorie de services :

- Lieu d'exécution et de livraison : Papeete – Tahiti

Caractéristiques principales :

- Type de procédure : Marché en procédure adaptée
- Forme de marché : Attribution d'un marché unique
- Prestations divisées en lots : non
- Durée estimée du marché ou délai estimé d'exécution : 11 semaines à compter du 2 octobre 2023
- Modalités essentielles de financement/paiement : Prestations réglées par un prix global forfaitaire - Prix ferme.
- Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français
- Unité monétaire utilisée : Francs CFP - Euros €

Planning :

- Avis de consultation : le lundi 23 janvier 2023
- Date limite de manifestation d'intérêt : lundi 30 janvier 2023 à 12 heures (heure de Tahiti)
- Date limite de réception des offres : le lundi 27 février 2023 à 8 heures (heure de Tahiti)
- Fin de l'analyse des offres : le jeudi 2 mars 2023
- Réunions techniques - Choix définitif : le vendredi 3 mars 2023
- Lancement de la prestation : lundi 2 octobre 2023

La proposition sera réalisée au format PowerPoint et devra comprendre à minima les éléments suivants :

- Compréhension du contexte et des enjeux ;
- Démarche proposée ;
- Méthodologie retenue ;
- Planning faisant apparaître les différentes phases, les déplacements éventuels en Polynésie française et les dates de livraison des livrables ;
- Equipe et partenaire(s) retenu(s) ;
- Proposition tarifaire ;
- Références significatives (missions et secteurs d'activité similaires) ;
- Délais.

Pièces administratives à fournir avec la proposition :

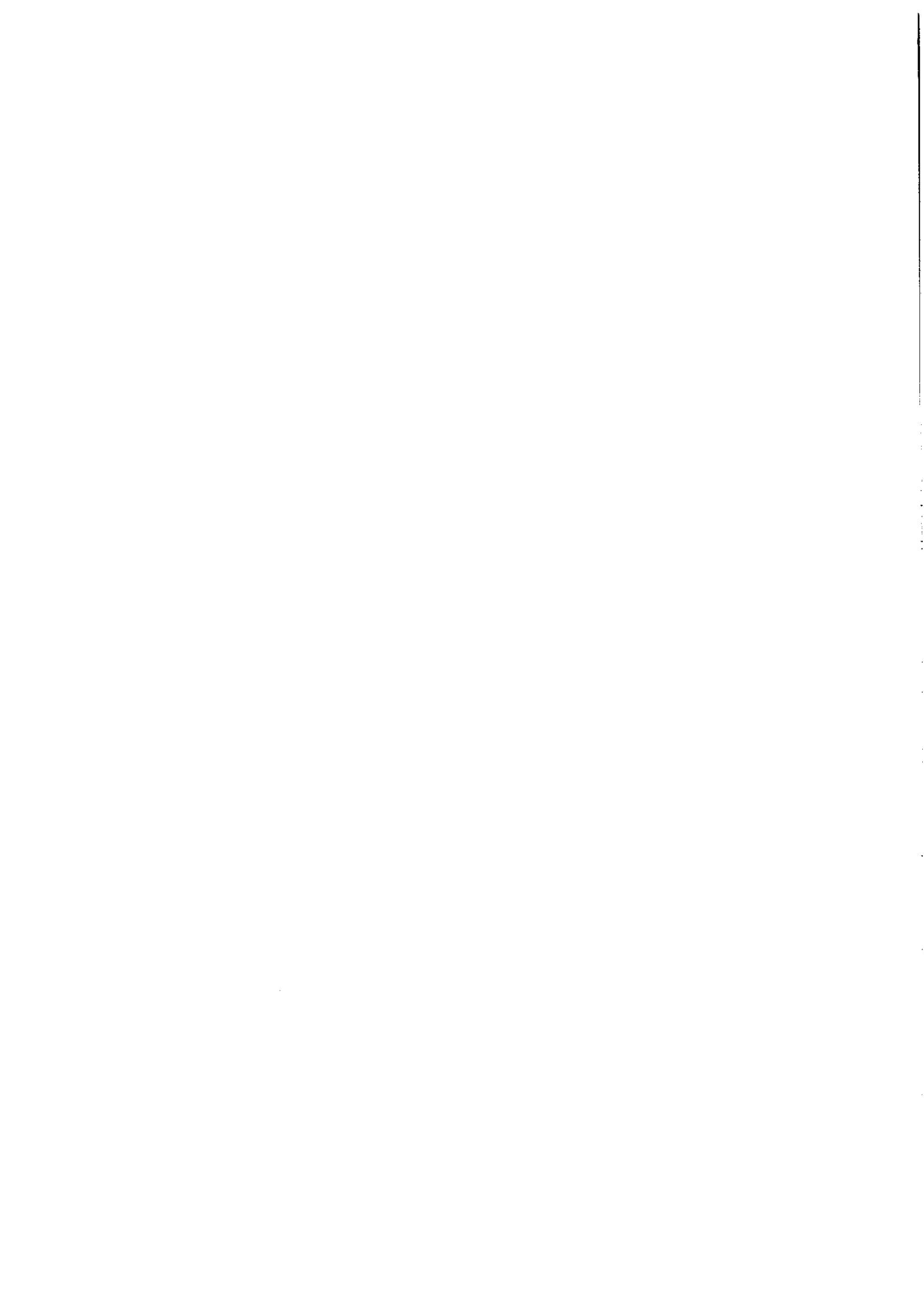
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Un extrait d'immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés (Kbis) ;
- Un numéro SIRET (pour les entreprises métropolitaines).

Critères d'attribution :

- Pas d'enchère électronique ;
- Offre économiquement la plus avantageuse ;
- A la remise des offres la DGEN pourra engager des négociations avec les soumissionnaires ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères définis dans le présent document de consultation. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

Les offres seront appréciées en fonction des 4 critères suivants :

Critères d'évaluation des offres	Nombre de points
Compréhension des enjeux, démarche et méthodologie proposée	/20
Expertise de l'entreprise et de l'équipe proposée	/20
Montant de la prestation : Prix acceptables, prix forfaitaires	/40
Capacités logistiques (adaptabilité, délais de réalisation et livraison, déplacements éventuels en Polynésie française...)	/20
TOTAL	/100



Les objectifs de cette prestation de service sont :

- L'analyse des éléments transmis par l'opérateur public ONATi dans le cadre de la détermination de ces six tarifs pour les années 2024 et 2025 ;
- L'accompagnement de la DGEN dans l'étude des possibles évolutions réglementaires qui peuvent être envisagées concernant les règles de détermination et de régulation de ces tarifs.

Les travaux attendus sont :

- L'élaboration d'un rapport d'analyse détaillé pour chacun des six tarifs ;
- L'élaboration d'un rapport d'analyse proposant les possibles évolutions réglementaires qui peuvent être envisagées concernant les règles de détermination et de régulation de ces tarifs.

Les livrables attendus sont :

- Livrable n°1 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif relatif au service de téléphonie fixe sous format Word et PDF ;
- Livrable n°2 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif du service de capacité (liaisons louées) du câble Honotua international au format Word et PDF ;
- Livrable n°3 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif du service de capacité (liaisons louées) du câble Honotua domestique au format Word et PDF ;
- Livrable n°4 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif du service de capacité (liaisons louées) du câble MANATUA international au format Word et PDF ;
- Livrable n°5 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif du service de capacité (liaisons louées) du câble NATITUA au format Word et PDF ;
- Livrable n°6 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif du service de capacité (liaisons louées) du câble NATITUA SUD au format Word et PDF ;
- Livrable n°7 : un rapport d'analyse détaillé proposant les possibles évolutions réglementaires qui peuvent être envisagées concernant les règles de détermination et de régulation de ces tarifs au format Word et PDF.

Durée et délai d'exécution du marché

- Le marché prend effet à compter de sa notification.
- Le marché est conclu pour une durée de 5 mois à compter du 1^{er} août 2023 et dont l'échéance prévisionnelle est fixée au 31 décembre 2023.
- Les résultats et les livrables attendus devront être transmis à la DGEN au plus tard le 4 décembre 2023.

***DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
LUNDI 27 FEVRIER 2023 A 8 H 00 (HEURE DE TAHITI)***

Pour tout renseignement administratif et technique, veuillez prendre l'attache de :

Tevaite PUGIN, tevaite.pugin@administration.gov.pf

